

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi

Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
18 mars 2025**

PUBLIE LE : 25/03/2025

Délibération n°250318-1 : Autorisation de dépôt de la demande d'autorisation de travaux sur monuments historiques dans le cadre de la construction du nouveau pavillon d'accueil du Domaine de Monte Cristo

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte Cristo, dûment convoqué par la Présidente le onze mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Clarisse ZANN**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 18 MARS 2025

PRESENTS

LE PECQ Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE
Julie SERIEYS, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PORT-MARLY Mireille TEMPEZ, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Clarisse ZANN, PRESIDENTE

ABSENTS EXCUSES

LE PECQ Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE

LE PORT-MARLY Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
Estelle BOURGEOIS, DELEGUEE SUPPLEANTE
Michèle TROJANI, DELEGUEE SUPPLEANTE

MARLY-LE-ROI Jean-François PERRAULT, DELEGUE SUPPLEANT
Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

Pouvoirs :

. Madame Marie-Claude CARLIER donne pouvoir à Madame Mireille Tempez

Communes non représentées : *Néant*

Assistaient à la séance

Madame Frédérique LUROL, Directrice du Domaine de Monte Cristo

<i>Nombre de communes</i>	:	3
QUORUM	:	4
<u>Délégués présents</u>	:	4
<u>Pouvoirs</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	5

OBJET : AUTORISATION DE DEPOT DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SUR MONUMENTS HISTORIQUES DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU PAVILLON D'ACCUEIL DU DOMAINE DE MONTE-CRISTO

RAPPORTEUR : La Présidente

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les articles R423-1, L422-1 et L425-3 du code de l'urbanisme ;

VU le projet de construire un nouveau pavillon d'accueil, en remplacement de la structure actuelle dont l'état ne permet plus de remplir ses fonctions dans des conditions convenables pour le public et le personnel travaillant sur place ;

CONSIDERANT le dossier de demande d'autorisation de travaux, constitué par la maîtrise d'œuvre l'Agence Tessier Poncelet Architectes ;

CONSIDERANT que la Présidente doit être expressément autorisée par le comité syndical pour déposer, au nom du syndicat, la demande d'autorisation de travaux ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de sa Présidente et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

AUTORISE la Présidente à déposer une demande d'autorisation de travaux pour la construction du nouveau pavillon d'accueil du Domaine de Monte-Cristo.

Fait à Marly-le-Roi, le 25/03/2025

Transmis en Préfecture et affiché le 25/03/2025

Pour Extrait Conforme

Jean-Noël AMADEI
Secrétaire de séance

Clarisse ZANN
Présidente du Syndicat Intercommunal

